



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/BA/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 27 FEVRIER 2025**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	28 FEV. 2025
Date Réception	28 Février 2025

Le vingt-sept février deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 19 février, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, GATTO, JACQUEMIN, BLESIOUS, BONNOT, MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, PERONA, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes CHIERICO, EL AKKADI, CREPET, PERES,
M. CAVIGLIOLI, PETIT, Membres.

REPRESENTES :
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrick PERONA

DELIBERATION N° 445 / 25	<u>EHPAD « LES EAUX – VIVES »</u>
du 28 Février 2025	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DEPARTEMENT POUR LE FINANCEMENT DE L'EXTENSION DE LA CLIMATISATION
Affiché Au 28 Avril 2025	<u>AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION</u>

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

L'EHPAD « Les Eaux-Vives » souhaite demander une subvention d'investissement au Département pour le financement de l'extension de la climatisation de l'établissement.

Même si l'établissement est partiellement climatisé, au regard des précédentes canicules, il a été décidé de climatiser certains espaces de vie des résidents et du personnel qui ne sont pas encore équipés.

Dans ce cadre, l'EHPAD souhaite solliciter le concours du Département pour le financement partiel de ces travaux soit 9 463.50 Euros, (représentant 30 % du montant des travaux) à savoir que le coût total s'élève à 31 545.00 Euros HT.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du Département l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre des travaux d'extension de la climatisation de l'EHPAD les Eaux-Vives,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention et signer tout acte afférent à cette demande,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 27 Février 2025 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT
LA VICE PRESIDENTE**

Nassima BARKALLAH

